0442765S
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT NELSON MANDELA
10 RUE PIERRE VIDAL-NAQUET
44265 NANTES CEDEX 2
Tel : 0251728660

ACTE TRANSMISSIBLE DE LA COMMISSION PERMANENTE

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 19
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres de la CP : 12
Quorum : 7
Nombre de présents : 7

La commission permanente
Convoquée le : 21/09/2018
Réunie le : 03/10/2018
Sous la présidence de : Chantal Levy
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-41

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-22, R.421-41, R.421-54
- le code des marchés publics
- la délibération du conseil d'administration du 08/11/2017 portant délégation de certaines attributions à la commission permanente

Sur proposition du chef d'établissement, la commission permanente autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés.

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

PILP 2018-2019
La commission permenente valide le projet PILP 2018-2019

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	7
Pour :	7
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président de la commission permanente

Nom : Levy
Prénom : Chantal
Signé le: 08/10/2018 18:23:23

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.